

OPEN KART 2020

COMPOSEZ VOTRE ÉQUIPE
et venez participer
à une course Loisirs accessible à tous,
sans licence karting.

À PARTIR DE 18 ANS !

EPREUVE LESTÉE INDIVIDUELLEMENT

www.lemans-karting.com

**Durée de course exceptionnelle de
25 heures
Nouveaux horaires
Nouvelles dates suite COVID-19**

24H 390 CC

21 – 22 – 23 Août 2020

Circuit Alain Prost – 1 174 m

TARIF EARLY BOOKING

(jusqu'au 31 Juillet 2020)

3150€ / Kart

25 – 26 - 27 SEPTEMBRE 2020

Circuit International de Karting (CIK) – 1 395 m

(jusqu'au 31 août 2020)

3390€ / Kart

RÈGLEMENT GENERAL

Article 1 : Organisateur

L'Automobile Club de l'Ouest (ci-après « l'ACO » ou « l'Organisateur ») organise deux épreuves d'endurance Karting loisirs privées (ci-après individuellement « l'Epreuve » ou ensemble « les Epreuves »), non officielles et accessibles à toutes et à tous, dénommées **24H Open kart**.

Ces Epreuves sont éligibles pour le Classement International de Kart Loisirs SWS (*inscription obligatoire sur www.sodiwseries.com*).

L'ACO se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement. Les modifications seront alors portées à la connaissance des équipes et ne pourront être contestées. Tout ce qui n'est pas autorisé dans le présent règlement est par nature interdit.

Calendrier des manifestations

V21, S22 et D23 **Août 2020** **Circuit Alain Prost**

V25, S26 et D27 **Septembre 2020** **Circuit International (CIK)**

Article 2 : Conditions d'admission et inscription

- Être âgé de 18 ans minimum. Equipe de 4 à 10 pilotes ci-après * (selon catégorie)
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du karting, de moins d'un an (Signature et tampon du médecin obligatoire). La **présentation du document original est obligatoire (toute copie, photo, etc, ne seront pas admis)**.
- **L'inscription d'une équipe est prise en compte sous conditions :**
 - ✓ **A réception du bulletin d'inscription dûment renseigné et signé par le team manager.**
 - ✓ **A l'encaissement des arrhes de 1000€ par l'Organisateur, au moment de l'inscription, sans remboursement possible en cas d'annulation du fait de l'équipe.**
- **Les inscriptions par mail sans bulletin, appel téléphonique, courrier, verbales ne seront pas prises en compte.**
- **La participation d'une équipe est validée seulement si les conditions suivantes sont respectées:**
 - ✓ **Paiement complet et intégral de l'inscription (Arrhes et soldes)**
 - ✓ **Réception de la liste des pilotes et tous les certificats médicaux.**
- La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation définitive du présent règlement par tous les membres constituant une équipe (team manager, pilotes, et accompagnateurs : ci-après « les Participants »)
- La liste des engagés sera établie suivant l'ordre de validation des engagements.
- La validation d'une inscription permet le choix définitif du numéro de stand et de kart sous réserve de disponibilité au moment de la validation.
- **L'Organisateur pourra refuser la participation d'un pilote ou d'une équipe qui aurait eu ou aurait un comportement non conforme aux valeurs éthiques, de fair-play et d'intégrité véhiculées par l'Organisateur.**

Toutes les équipes doivent avoir un compte SWS (www.sodiwseries.com) – voir annexe joint.

RÈGLEMENT GENERAL

Article 3 - Modalités financières

3.1 Inscription

- Il est demandé 1000€ d'Arrhes à l'inscription. Ils seront remis à l'encaissement par l'Organisateur le jour ouvré suivant l'inscription. Ils seront conservés par l'Organisateur au titre de dédommagement en cas de désistement.
- Les chèques seront libellés à l'ordre de l'ACO
- Paiement du solde de l'inscription : **Au plus tard le 31 Juillet pour l'épreuve d'Août.**
Au plus tard le 31 Août pour l'épreuve de Sept.

L'inscription d'une Equipe sur le site SWS ne vaut pas inscription à l'Epreuve des 24H Open Kart.

3.2 Caution

Une caution de 500€ sera adressée à l'Organisateur au plus tard un mois avant la date de l'Epreuve.

Dégradation du kart : L'Equipe aura la responsabilité de la parfaite utilisation du kart qui lui est mis à disposition. En cas d'endommagement du kart (Châssis et carrosserie) ou de tout autre accessoire (Adhésif double face sur le siège, etc,) à l'occasion d'un fait de course (Responsabilité de l'équipe ou non), de sorties de piste récurrentes ou dans toutes autres circonstances, les réparations seront à la charge de l'Equipe.

Dégradation du stand, de ses abords et toute autre zone du site

L'Equipe sera responsable du bon usage et du respect des infrastructures. En cas de dégradations, les réparations seront à la charge de l'équipe

Attention : Il est interdit de coller des stickers, de l'adhésif simple ou double face sur quel qu'endroit des bardages des stands et autres supports.

TARIFS

Inscrivez-vous jusqu'au 31 Juillet (Open d'Août) ou 31 août 2020 (Open de Septembre) et bénéficiez du tarif Early Booking (date de dépôt de l'acompte ou date du cachet d'envoi de la poste faisant foi)

	Tarifs early booking			Tarifs		
	1 kart	2 karts*	3 karts*	1 kart	2 karts*	3 karts*
Circuit PROST	3 150€	5 990€	8 699€	3 350€	6 300€	9 450€
Circuit International	3 390€	6 700€	9 885€	3 650€	7 140€	10 500€
Stand DUO (2 équipes/stand)		6 200€ (3 100€/kart)			6600€ (3300€/kart)	

RÈGLEMENT GENERAL

Article 4 – Equipements des pilotes

4.1 Ce qui est obligatoire

- Combinaison type pilote.
- Paire de gants type pilote
- Casque intégral obligatoire avec visière
Pour la conduite de nuit, la visière sera obligatoirement incolore, translucide, sans teinte, non iridium.....(La direction de course précisera les horaires d'utilisation lors du briefing)
- Tour de cou karting (En vente auprès de l'Organisateur : 35€TTC)
- Chaussures montantes type pilote ou basket avec lacets. Dans tous les cas, une aire de chaussette est obligatoire.

Ces équipements sont obligatoires et disponibles en prêt (Sauf tour de cou et chaussure) auprès du circuit et **sur réservation préalable (VOIR ANNEXE)** et remis lors des vérifications administratives.

La restitution s'effectue le dimanche entre 13H30 et 14H15 au vestiaire du bâtiment d'accueil,

Autre équipement fortement conseillé (non disponible)

- Protège côtes karting

4.2 Ce qui est interdit

- Les caméras embarquées (Casque, pilote.....)
- Echarpes, vêtements flottants
- Les cheveux longs (Ils doivent impérativement être attachés et maintenus à l'intérieur de la combinaison).
- Les casques type « jet ou motocross »
- Communication radio de quelque nature que ce soit entre le stand et le pilote en piste.

Le pilote pourra porter un éclairage uniquement type brassard (Bras gauche ou droit) en position lumière fixe (Lumière clignotante interdit)

RÈGLEMENT GENERAL

Article 5 – Le Kart

L'ACO fournit aux Equipes participantes un kart 390 cm³ – SR4 Sodikart répondant aux normes en vigueur (catégorie B1). Il devra rester dans son état d'origine tel que défini par son homologation.

Chaque équipe est tenue responsable du kart qui lui est mis à disposition et de sa parfaite utilisation dans les règles de la pratique de ce sport de loisirs. Dans la semaine précédent l'épreuve, un pilote ACO confirmé étalonnera l'ensemble des karts pour assurer une parfaite équité sans que l'ACO ne soit tenue responsable d'une défaillance technique éventuelle.

Tirage au sort : Effectué lors des vérifications administratives.

Parc fermé : Tous les karts resteront en parc fermé en dehors de tout roulage
INTERDICTION de rentrer le kart dans le stand pendant la durée de l'Epreuve.

Lestage : Un lestage individuel est fourni pour chaque pilote. Seul le compartiment du kart prévu à cet effet sera utilisé.

Seul le lest fourni par l'ACO sera utilisé. Tout autre forme de lest sur quel qu'endroit du kart ou du pilote est formellement interdit.

Masse du kart et du pilote en sortie de stand = 241kg minimum avec full carburant (10 Litres = 7 kg)

Masse du kart vide de carburant = 158kg

Procédure de ravitaillement: Le carburant est fourni et distribué exclusivement par l'Organisateur de l'Epreuve.
Autonomie estimée : 2h15min

Pneumatiques : Pression identique et non modifiable pour tous les karts

Intervention mécanique : Exclusivement par le Staff

Les performances des karts sont identiques et réputées comme telles par leur constructeur. Une attention particulière dans la maintenance des karts, avant les Epreuves, est apportée afin de permettre une parfaite équité entre les Participants. Aucun Participant ne pourra demander des améliorations ou réglages particuliers en cours d'Epreuve (Les essais libres font partie intégrante de l'Epreuve). Seules les réparations portant sur la sécurité et la conformité technique des karts seront assurées par le Staff technique.

Caméra embarquée : Interdit

RÈGLEMENT GENERAL

Article 5 – Le Kart

Chronométrage officiel de l'Epreuve : Uniquement celui par transpondeur de l'ACO.

Système d'acquisition de données

En fonction de la catégorie choisie:

- Sport : L'utilisation d'un système de chronométrage, par GPS exclusivement positionné sur le volant, est autorisée.
- Gentleman et amateurs : Seule l'utilisation d'un chronomètre à impulsion manuelle, positionné sur le volant, est autorisée.

Tout autre système d'acquisition de données est formellement interdit.

Décoration : effectuée uniquement en zone mécanique sous contrôle du Staff de l'ACO.

Seule la carrosserie extérieure du kart, appelée ceinture de protection, sera utilisée pour la décoration.

Dans le cas contraire, le kart sera arrêté en cours d'Epreuve pour remise à l'état standard.

Seules des bandes adhésives en plastique peuvent être utilisées (le papier, l'aluminium ou toutes autres matières sont interdits).

Siège du kart : Aucun adhésif double face ne sera autorisé sur le siège du kart pour fixer une mousse éventuelle. Inserts en mousse type compétition interdit.

Eclairage du kart : Interdit

Le kart devra être restitué dans son état d'origine après l'arrivée de la course. (Autocollants enlevés, colles.....). Dans le cas contraire, un forfait de 150€ sera facturé à l'équipe.

RÈGLEMENT GENERAL

Article 6 – Les catégories

SPORT :

4 à 6 Pilotes

Le nombre de licenciés compétition karting est libre.

Temps maximum de conduite par pilote : 8H

Temps minimum de conduite par pilote : 2H

Temps de relais maximum : 45 minutes

Temps de repos entre deux relais d'un même pilote : 2 min

Poids minimum : 241 kg

Les Equipes ayant été classées parmi les trois premiers de la catégorie GENTLEMAN dans au moins l'une des trois précédentes éditions seront classées dans la catégorie SPORT.

GENTLEMEN:

6 à 10 pilotes

Equipe composée au maximum de deux licenciés compétition karting en cours ou pilote SWS ayant été finaliste SWS sprint au cours de l'une des éditions 2019, 2018, et 2017, ou ayant participé à la finale SWS endurance au cours de l'une des éditions 2019, 2018 et 2017.

Temps maximum de conduite par pilote : 4H30

Temps minimum de conduite par pilote : 2H

Temps de relais maximum : 45 minutes (min)

Temps de repos entre deux relais d'un même pilote : 40 min

Tout équipage composé de pilotes ayant une certaine peut être classée en catégorie sport sur décision de la direction de course.

Poids minimum: 241 kg

AMATEUR :

6 à 10 pilotes

Aucun licencié karting en cours ou pilote SWS ayant été finaliste SWS sprint 2019, 2018, et 2017, ou ayant participé à la finale SWS endurance 2019, 2018 et 2017.

Temps maximum de conduite par pilote : 4H30

Temps minimum de conduite par pilote : 2H

Temps de relais maximum : 40 minutes

Temps de repos entre deux relais d'un même pilote : 70 min

Poids minimum : 236 kg

RÈGLEMENT GENERAL

Article 7 – Règles sportives

Les Epreuves Open Kart sont destinées aux pratiquants occasionnels du karting, qu'ils soient ou non des « as du volant ». Les pratiquants aguerris et assidus recherchant la performance peuvent participer. Cependant, ils doivent adopter un comportement tenant compte de ces critères incontournables de respect et de fair-play tant au niveau des autres pratiquants que des membres de l'Organisation (ci-après « le Staff »).

La direction de course aura pour seuls objectifs: Convivialité et Sécurité de toutes et tous.

Les pratiquants ayant des comportements ne respectant et n'adhérant pas à ces objectifs se verront pénalisés ou exclus.

Il convient donc de distinguer trois types de pénalités possibles :

- Automatique : Dans ce cas, la pénalité est imputée immédiatement sur le classement en nombre de tours.

Cette information apparaît en commentaire sur le live timing.

Ces sanctions sont **susceptibles d'être prononcées pour** : *Non respect du temps de relais ; mini - maxi de conduite, temps de passage par les stands, lest modifié en dehors du stand et transmission radio.*

- Passage par les stands : Dans ce cas, il est strictement interdit de ravitailler en carburant, s'arrêter en mécanique et changer de pilote
- Un panneau correspondant à la faute est présenté au pilote en piste. Il devra, à la fin du tour de présentation du panneau de pénalité, effectuer un passage par les stands de 2min.

Ces sanctions sont **susceptibles d'être prononcées pour** : *Non respect du temps de repos ; - Défaut d'équipement ; - Poids non conforme ; - Conduite dangereuse ; - Attitude inappropriée d'un membre d'une équipe ; - Fumer en dehors de la zone fumeur ; - Non respect des drapeaux jaunes.*

A retenir : Le temps passé dans les stands stoppe le temps du pilote sur la piste.

- Mise hors course : Arrêt définitif du kart pour mise en parc fermé jusqu'à la fin de la course.

Ces sanctions sont **susceptibles d'être prononcées pour** : *Tout comportement jugé grave, notamment en cas de : - Non respect récurrent des consignes de sécurité ; - d'insultes verbales ou d'agression physique envers d'autres Participants ou un membre de l'Organisation ; - kart rentré dans le box, modifications techniques du kart ; - présence d'alcool dans les stands et le paddock.*

RÈGLEMENT GENERAL

Article 7 – Règles sportives

7-1 Temps de relais maximum par pilote non respecté : 45mn00s (catégorie : sport/gentleman) ou 40mn00s (catégorie : amateur)
Aucune tolérance ne sera appliquée.

Pénalité : Automatique : 1 tour par minute dépassée (1 tour (45'01" à 46'00") , 2 tours (46'01" à 47'00"))....., sauf dernier relais 10 tours/ minute dépassée, pris sur la 24^{ème} heure de course.
En cours de relais, un pilote peut effectuer plusieurs passages successifs par les stands. Dans ce cas, son temps de relais sera alors cumulé et ne pourra dépasser au total 45mn (Ou 40 min)

7-2 Temps minimum de passage par les stands inférieur à 2min :

Pénalité : Automatique : 1 tour jusqu'à 100 secondes; 3 tours si inférieur à 100 secondes et 5 tours si inférieur à 80 secondes. Aucune tolérance ne sera appliquée.

A retenir : Le temps passé dans les stands suspend le temps de relais du pilote sur la piste.

7-3 Vitesse supérieure à 15km/h dans la voie des stands

La zone « voie des stands » sera délimitée par deux flammes rouges MOTUL. La vitesse autorisée sera de 15km/h maximum. Des radars, mobiles ou fixes, seront aléatoirement disposés pour un contrôle de la vitesse en tout point de la voie des stands. Un radar pédagogique sera mis en place à l'entrée de la voie des stands pour que le pilote adapte sa vitesse.

Pénalité : Automatique : 1 tour

7-4 Temps cumulé maximum de conduite/pilote :

Catégorie Sport : 8H

Catégorie Gentleman et amateur : 4H30

Pénalité : Automatique : 5 tours par minute dépassée et par pilote (déduits en fin de course).

7-5 Temps cumulé minimum de conduite / pilote :

Catégorie Sport : 2h00min

Catégorie Gentleman : 2H00min

Catégorie Amateur : 2H00min

Pénalité : Automatique : 5 tours par minute manquante et par pilote (déduit en fin de course).

7-6 Temps de repos minimum entre deux relais pour un même pilote :

Catégorie Sport = 2min / Catégorie Gentleman = 40min / Catégorie Amateur = 70min

Aucune tolérance ne sera appliquée,

Pénalité : Passage par les stands d'au moins 2 min, avec changement obligatoire de pilote ayant respecté le temps de repos imposé.

Attention : Dans ce cas, il convient d'observer à nouveau un temps de repos correspondant à la catégorie pour le pilote n'ayant pas initialement respecté ce temps de repos.

RÈGLEMENT GENERAL

Article 7 – Règles sportives

7-7 Stop technique obligatoire (mi-course) : Passage par les stands sur présentation du panneau « STOP TECHNIQUE » de 6 minutes incluant l'intervention sur le kart.

Liste non exhaustive des interventions effectuées : changement des pneus avant ; vérification de la tension de chaîne, de l'huile moteur, du système de freinage et châssis.

Pénalité : Automatique : 1 tour jusqu'à 330 secondes; 3 tours si inférieur à 330 secondes ; 5 tours si inférieur à 310 secondes

TRES IMPORTANT :

Lors du stop technique obligatoire, il est strictement interdit de changer de pilote et/ou ravitailler en carburant.

Dans ce cas, la règle du cumul pour un même relais s'applique. Le pilote devra respecter au cumul 45min maxi de temps de relais (30min pour la catégorie Amateur)

L'ordre du stop technique sera déterminé par le classement inverse de la course au 1^{er} kart arrêté par la direction de course.

L'arrêt technique obligatoire interviendra entre la 1^{ère} et 35^{ème} min d'un relais (jusqu'à la 20^{ème} minute pour la catégorie Amateur)

7-8 Interdiction de changer de pilote et/ou ravitailler en carburant dans les dix dernières minutes de course

Pénalité : Automatique : 20 tours

7-9 Poids non conforme (241 Kg ou 236kg minimum selon la catégorie concernée) :

Pénalité : Passage par les stands de 2 min pour remise au poids mini.

Si le lest modifié en dehors du stand :

Pénalité : Automatique : 2 Tours

7-10 Lest non conforme : Utilisation d'un autre que celui fourni par l'ACO)

Pénalité : Passage par les stands pour remise en conformité et pénalité de 5 tours

RÈGLEMENT GENERAL

Article 7 – Règles sportives

7-11 Conduite dangereuse, inappropriée ou non respect des consignes de sécurité et du tracé du circuit :

La ligne de piste est uniquement entre les deux bandes de rive matérialisant le parcours. L'utilisation des vibreurs ou bordures ainsi que le déplacement des blocs de sécurité (Plots ou piles de pneus) sera soumis à pénalité (Y compris dans le cas de piste glissante)

Pénalité : Passage par les stands de 2 min avec possibilité d'exclusion du pilote à l'appréciation de la direction de course

7-12 Attitude inappropriée d'un membre d'une équipe (pilote, accompagnateur...), alcool dans la zone des stands... :

Pénalité : Passage par les stands de 2 min avec possibilité d'exclusion de l'équipe à l'appréciation de la direction de course

7-13 Cigarette hors zone fumeur :

Pénalité : Passage par les stands de 2 min

Toute consommation de stupéfiant est interdit sous peine d'exclusion immédiate du pilote assorti d'une pénalité de 50 tours pour l'équipe.

7-14 Alcool : La présence d'alcool est strictement interdite dans la zone des stands

Pénalité : Exclusion immédiate de l'équipe

Le médecin de l'Epreuve est habilité à faire des contrôles aléatoire à l'aide d'un éthylotest.

Tout pilote ayant consommé de l'alcool sera exclu immédiatement de l'Epreuve et son équipe sera pénalisée de 50 tours.

7-15 Transmission radio (du stand au pilote ou inversement) :

Pénalité automatique de 50 tours et confiscation du matériel par la direction de course remis à la fin de l'Epreuve.

7-16 Modification technique du kart : exclusion de l'équipe

Liste non exhaustive : Pression des pneus, Additifs ou autres produits utilisés à quelque endroit du kart, intervention mécanique ou châssis de quelle nature que ce soit...

7-17 Equipement du pilote (manquant ou défectueux)

Pénalité : Passage par les stands de 2 min pour remise en conformité

7-18 Kart rentré dans un stand (depuis sa mise à disposition):

Pénalité : Exclusion de l'Epreuve

RÈGLEMENT GENERAL

ARTICLE 8 – Horaire (Format exceptionnel de course : 25 Heures)

Vendredi

8h	:	Ouverture aire de repos et stands
9h-12h	:	Option séances location kart 390cc – Sessions d’une heure sur réservation
10h-12h	:	Vérifications administratives
13h-15h	:	Vérifications administratives
13h-15h	:	Décoration du kart autorisée en parc fermé.
15h15	:	Briefing obligatoire de sécurité (Pilotes et team manager)
16h-18h	:	Essais libre Officiel 1
18h20	:	Pot de l’amitié
18h45-19h30	:	Tour de piste à pied avec moniteur

Samedi

8h15 - 8h45	:	Ouverture parc fermé pour décoration des karts
9h00– 9h30	:	Briefing 24h Open Kart, Présence de tous les pilotes et team managers
9h45-10h45	:	Essais libres Officiel 2
10h50-11h20	:	Essais qualificatifs Officiels
11h20-12h15	:	Pause
12h20-12h30	:	Mise en grille de tous les karts – fermeture de la piste au public
12h30	:	Fermeture des stands – Aucun kart ne pourra accéder en piste (Départ depuis les stands) Ouverture de la piste aux équipes
12h30	:	Photo des équipes et groupe – pilotes en tenue
12h50-12h55	:	Evacuation de la piste
12h55	:	Procédure de départ
13h	:	Départ des 24H Open kart (Le Mans start, en épis) « Durée de la course 25h »

Dimanche

14h00	:	Arrivée des 24H Open kart
14h10	:	Podium et remise des prix
14h-14h30	:	Remise des karts dans l’état d’origine (sans stickers) Etat des lieux effectué avec le Staff technique du circuit Restitution des équipements et matériels du circuit (à partir de 13h30) Nettoyage des stands par les équipes (Nombreux containers)

RÈGLEMENT GENERAL

Article 9 : Déroulement de l'épreuve

Article 9.1 - Briefing et généralités

Les instructions verbales communiquées lors des briefings obligatoires font partie intégrante du présent règlement.

Les points sur la neutralisation de la course et un éventuel arrêt de la course seront communiqués lors du briefing.

Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés à accéder à la voie des stands.

Les animaux sont strictement interdits dans la zone paddock et dans les stands

Les aménagements réalisés dans les stands par les équipes devront être amovibles. Les perçages, collages... sont interdits.

Les stickers, adhésifs double face..... sont interdit sur l'ensemble du site (Bardage stand, muret, pieds métallique, barrières....)

Tous les dégâts constatés seront à la charge de l'équipe et la caution retenue par l'organisateur.

Le nombre de personnes autorisées à stationner le long du muret des stands est limité à 3 par équipe.

Tout ce qui n'est pas indiqué dans le présent règlement ou communiqué lors des briefings est par nature interdit.

Article 9.2 : Déroulement de la séance d'essais qualificative

Une seule séance d'essais qualificative officielle est organisée. Tous les tours seront chronométrés et le meilleur tour de chaque équipe sera retenu pour la constitution de la grille de départ des 24h Open kart.

En cas d'égalité de temps, le deuxième meilleur tour sera retenu pour départager les ex aequos.

Un pilote ne pourra conduire plus de 7 minutes au cumul de sa présence en piste pendant cette séance. En cas de non-respect, il y aura annulation de tous les temps du pilote concerné.

Par ailleurs, un temps minimum dans les stands non respecté, un poids non conforme (Inférieur à 241kg ou 236kg selon la catégorie) ou un lest autre que celui de l'organisateur (sur le pilote ou kart) entraîneront l'annulation de tous les temps au tour effectués par l'équipe avant l'infraction lors de la séance qualificative.

A la fin de la séance qualificative, tous les karts doivent revenir en parc fermé.

RÈGLEMENT GENERAL

Article 9.3 : Réclamations sportives

Les éventuelles sanctions (pénalités, exclusions...) prises à l'encontre d'une équipe par la direction de course sont appliquées sans recours possible.

En cas de contestation, seule la direction de course est compétente pour statuer définitivement.

Article 9.4 : Réclamations techniques

Les performances des karts sont identiques et réputées comme telles par leur constructeur. Une attention particulière dans la maintenance des karts, avant les Epreuves, est apportée afin de permettre une parfaite équité entre les Participants.

Aucun Participant ne pourra demander des améliorations ou réglages particuliers en cours d'Epreuve (Les essais libres et qualificatifs font parties intégrante de l'Epreuve).

Seules les réparations portant sur la sécurité et la conformité technique des karts seront assurées par le Staff technique.

RÈGLEMENT GENERAL

Superficie des stands :

Circuit Alain PROST : Largeur 3m x Longueur 4m
Circuit International : Largeur 4m x Longueur 5m

Matériels à disposition : 1 table et 2 chaises par stand

Parking véhicules

Connexion WIFI : Gratuit et limité à 2 connexions par équipe

Live timing :

Prost : <http://www.apex-timing.com/live-timing/lemans-karting2/index.html>

CIK : <http://www.apex-timing.com/live-timing/lemans-karting/index.html>

Panneautage stand : Gratuit en option sur réservation

(voir annexe réservation équipement)

Aire de repos : un emplacement d'environ 4mx6m est attribué à chaque équipe.
Douches et sanitaires à disposition.

Prost : situé au niveau du Circuit Loisirs

CIK : zone située le long du circuit des 24 Heures. Il est possible d'installer une structure amovible derrière le stand (type barnum, sans piquetage au sol).

Aucun véhicule ne pourra stationner à l'arrière de stands.

REGLEMENT GENERAL

Droit à l'image :

En Participant à la manifestation, le Participant consent expressément à autoriser l'Organisateur à enregistrer son image et sa voix, et à les diffuser, en partie ou en intégralité.

L'enregistrement, la communication et la diffusion des Photos et Vidéos ne pourront donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Le Participant reconnaît expressément être investi de ses droits personnels et reconnaît n'être lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et sa voix.

FICHE PILOTE

A nous retourner au plus tard 1 MOIS AVANT LA COURSE

24H OPEN KART 390cc

21, 22, 23 Août

25, 26, 27 SEPT

NOM DE L'EQUIPE :

	PILOTE 1	PILOTE 2	PILOTE 3	PILOTE 4
Nationalité				
NOM-PRENOM				
Date de naissance				
Email				
N° de licence				
Identifiant SWS				

	PILOTE 5	PILOTE 6	PILOTE 7	PILOTE 8
Nationalité				
NOM-PRENOM				
Date de naissance				
Email				
N° de licence				
Identifiant SWS				

	PILOTE 9	PILOTE 10
Nationalité		
NOM-PRENOM		
Date de naissance		
Email		
N° de licence		
Identifiant SWS		

RÉSERVATION ÉQUIPEMENT & RESTAURATION

24H OPEN KART 390cc

21, 22, 23 Août

25, 26, 27 SEPTEMBRE

NOM DE L'ÉQUIPE :

(*rayer la mention inutile)

SAMEDI		
Boissons comprises – Eau Minérale- Eau gazeuse- Café		
Petit déjeuner	Nbr : x 9 € TTC	=
Déjeuner (Buffet froid)	Nbr : x 19,50 € TTC	=
Dîner (Pasta Party)	Nbr : x 13 € TTC	=
DIMANCHE		
Boissons comprises – Eau Minérale- Eau gazeuse- Café		
Petit déjeuner	Nbr : x 9 € TTC	=
Déjeuner (Buffet plat chaud)	Nbr : x 19,50 € TTC	=
TOTAL Samedi & Dimanche		=

Menus page suivante

HORAIRES :

Samedi : petit-déjeuner 7h/8h

déjeuner 11h30/13h30

dîner 18h30/21h30

Dimanche : petit-déjeuner 7h/9h

déjeuner 11h30/13h30

Réservation à nous retourner au plus tard 15 jours avant l'épreuve

RESERVATION EQUIPEMENTS

24H OPEN KART 390cc

21, 22, 23 Août

25, 26, 27 SEPT

NOM DE L'EQUIPE :

(*rayer la mention inutile)

ÉQUIPEMENT	TAILLE	QUANTITÉ
COMBINAISONS	M	
	L	
	XL	
	XXL	

ÉQUIPEMENT	TAILLE	QUANTITÉ
CASQUES	S	
	M	
	L	
	XL	

ÉQUIPEMENT	TAILLE	QUANTITÉ
GANTS	7	
	8	
	10	

Réservation à nous retourner au plus tard 15 jours avant l'Epreuve

**RESERVATION ENTRAINEMENT libre
VENDREDI MATIN**

24H AOÛT

NOM DE L'EQUIPE :

Vendredi 21 août 2020	Nbre de kart	Tarif horaire	Total TTC
9h – 10h		100€	
10h – 11h		100€	
11h – 12h		100€	
		Montant à payer	

**RESERVATION Entraînement libre
VENDREDI MATIN**

24H SEPTEMBRE

NOM DE L'EQUIPE :

Vendredi 25 septembre 2020	Nbre de kart	Tarif horaire	Total TTC
9h – 10h		100€	
10h – 11h		100€	
11h – 12h		100€	
		Montant à payer	

ADDITIF N°1 – PROCEDURE SAFETY KART

Le Safety-kart est le seul moyen disponible pour ralentir la course et permettre une intervention sécurisée sur la piste. La protection des Participants et du Staff est primordiale.

Procédure de mise en circulation du Safety-kart :

Tour de lancement du safety-kart

- Le Safety-kart s'élancera depuis la direction de course avec les feux clignotants.
- Au même instant, un panneau SAFETY KART sera présenté en amont et avertira l'ensemble des pilotes de ralentir en levant le bras, en gardant leur position (dépassement interdit) et rouler à la vitesse du Safety kart.
- Le premier kart se voyant présenter le panneau Safety-kart ne sera pas obligatoirement le premier du classement général. Le choix sera aléatoire et tiendra compte de la sécurité.
- A partir de la présentation du panneau safety-kart, la sortie des stands sera fermée.
- Le Safety-kart roulera sur son tour de lancement à une vitesse très réduite pour permettre le regroupement rapide des karts sur une même file.
- Les pilotes devront d'ailleurs se regrouper le plus rapidement possible à l'arrière du Safety-kart.
- Toute la piste est alors en slow zone et les commissaires de piste agiteront leurs drapeaux jaunes.
- Au passage du dernier kart (le dernier de la file derrière le safety-Kart) et à hauteur de la zone de sortie de stands (Repéré par un cône), l'accès à la piste sera ré-ouvert pendant 15 secondes et refermé ensuite.

Tours suivants

- Le Safety-kart effectuera chaque nouveau tour en 2min15s environ (Piste sèche ou humide)
- Lors de la présence en piste du Safety Kart, le règlement s'applique.
- A chaque nouveau tour du Safety-kart la procédure d'accès à la piste depuis les stands sera identique.

Nouveau départ (Re-Start)

- L'arrêt des feux lumineux du Safety-kart dans le cœur du circuit annoncera la procédure du nouveau départ
- Le Safety-Kart prendra la voie des stands, les karts sur la piste seront toujours sous régime de drapeau jaune jusqu'au passage sous le drapeau vert annonçant le nouveau départ. **Il est donc interdit de dépasser le concurrent qui précède avant la ligne de départ.**
- L'accès à la piste sera ouvert au passage du dernier kart de la file passé sous le drapeau vert après le cône de sortie des stands.

ADDITIF N°2 – PROCEDURE DRAPEAU ROUGE CIRCUIT PROST

Le drapeau rouge présenté par la direction de course sur la ligne de départ est un arrêt de la course limité ou non dans le temps. Le temps de course continue à s'écouler lors de cette arrêt.

La piste doit être disponible pour les interventions à effectuer.

Tous les pilotes auront l'obligation, dès le franchissement de la ligne de chronométrage et du drapeau rouge, de lever le bras et fortement ralentir sans se dépasser.

Dans l'ordre de passage sous le drapeau rouge, les pilotes seront dirigés vers l'entrée des anciens stands et stationneront sous l'ancienne prégrille considérée comme parc fermé.

Dès la présentation du drapeau rouge, l'accès au stand sera fermé.



Procédure de fin de drapeau rouge et restart

La fin de la procédure de drapeau rouge sera signalé par la direction de course à l'aide du signal d'une corne de brume.

Le Safety kart s'installera en tête de file et empruntera la piste dès la sortie de l'ancienne prégrille. Tous les kart seront sur une seule file et à la vitesse du Safety kart.

Le Safety kart et tous les karts passeront une première fois sur la ligne de chronométrage, l'accès aux stands sera toujours fermé.

Le restart sera donné selon la même procédure que la neutralisation de la course.

Le temps de relais du pilote en course sera dans le cas de cette procédure de :

45' (ou 40') + le temps d'arrêt de la course + 6 minutes. Cette information sera communiquée sur le live timing.

Cas particulier:

- Les karts qui seraient dans les stands, pour un arrêt carburant et changement de pilote, au moment du drapeau rouge, seront immobilisés avant la pesée sur la durée totale de l'arrêt. Le temps de relais du nouveau pilote sera celui de sa catégorie (45' ou 30')
- Les karts en arrêt technique obligatoire, seront immobilisés après le restart, avant la pesée, de la différence de temps entre les 6' de passage par les stands et le temps d'intervention écoulé jusqu'au drapeau rouge.

Exemple: Heure drapeau rouge : 2h18'30". Durée de l'arrêt du kart écoulé jusqu'au drapeau rouge : 3'20". Immobilisation du kart après le restart : 6' - 3'20 = 2'40"

Il n'y aura pas de soucis de carburant dans les karts. Un contrôle des niveaux de réservoir sera réalisé par la direction de course lors de l'arrêt. Un complément de 500ml sera fait si nécessaire pour lever le doute d'une éventuelle panne d'essence lors du restart.

ADDITIF N°3 – PROCEDURE DRAPEAU ROUGE CIRCUIT INTERNATIONAL

Le drapeau rouge présenté par la direction de course sur la ligne de départ est un arrêt de la course limité ou non dans le temps. Le temps de course continue à s'écouler lors de cette arrêt.

La piste doit être disponible pour les interventions à effectuer.

Tous les pilotes auront l'obligation, dès le franchissement de la ligne de chronométrage et du drapeau rouge, de lever le bras et fortement ralentir sans se dépasser.

Dans l'ordre de passage sous le drapeau rouge, les pilotes seront dirigés vers la zone prégrille considérée comme parc fermé.

Dès la présentation du drapeau rouge, l'accès au stand sera fermé.



Procédure de fin de drapeau rouge et restart

La fin de la procédure de drapeau rouge sera signalé par la direction de course à l'aide du signal d'une corne de brume.

Le Safety kart s'installera en tête de file et empruntera la piste dès la sortie de l'ancienne prégrille. Tous les kart seront sur une seule file et à la vitesse du Safety kart.

Le Safety kart et tous les karts passeront une première fois sur la ligne de chronométrage, l'accès aux stands sera toujours fermé.

Le restart sera donné selon la même procédure que la neutralisation de la course.

Le temps de relais du pilote en course sera dans le cas de cette procédure de :

45' (ou 30') + le temps d'arrêt de la course + 6 minutes. Cette information sera communiquée sur le live timing.

Cas particulier:

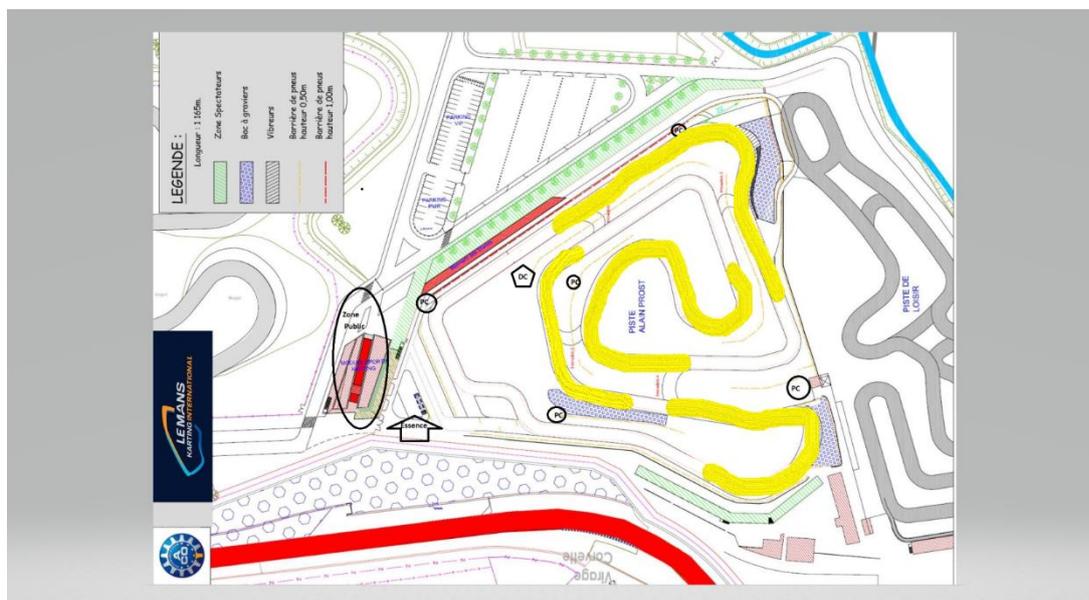
- Les karts qui seraient dans les stands, pour un arrêt carburant et changement de pilote, au moment du drapeau rouge, seront immobilisés avant la pesée sur la durée totale de l'arrêt. Le temps de relais du nouveau pilote sera celui de la catégorie (45' ou 30')
- Les karts en arrêt technique obligatoire, seront immobilisés après le restart, avant la pesée, de la différence de temps entre les 6' de passage par les stands et le temps d'intervention écoulé jusqu' au drapeau rouge.

Exemple: Heure drapeau rouge : 2h18'30". Durée de l'arrêt du kart écoulé jusqu'au drapeau rouge : 3'20". Immobilisation du kart après le restart : 6' - 3'20 = 2'40"

Il n'y aura pas de soucis de carburant dans les karts. Un contrôle des niveaux de réservoir sera réalisé par la direction de course lors de l'interruption. Un complément de 500ml sera fait si nécessaire pour lever le doute d'une éventuelle panne d'essence lors du restart.

ADDITIF N°4 – PROCEDURE SLOW ZONE CIRCUIT PROST

Quatre slow zones seront activées. La protection des participants et du Staff est primordiale.



Identification de la slow zone:

- Début de zone avec identification par panneau « slow zone bandeau jaune fluo » et feux jaune clignotant
- Fin de slow zone avec identification par panneau « fin slow zone bandeau vert fluo » et feux fixe vert

La slow zone est une zone neutralisée sous régime de drapeau jaune.

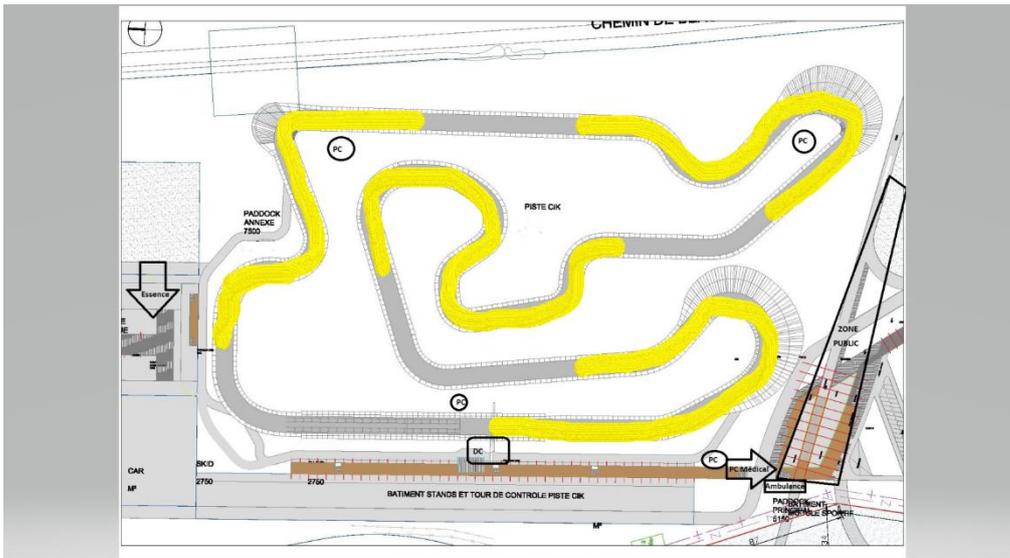
Tous les pilotes doivent lever le bras et ensuite fortement ralentir dès le passage du feu jaune clignotant. Il est interdit de se dépasser sur la totalité de la slow zone. Un radar mobile pourra être utilisé par la direction de course.

La fin de la « Slow zone » identifiée par un feu fixe permet la reprise de la course.

Attention, tout dépassement avant la fin de la « slow zone » sera considéré comme un dépassement sous drapeau jaune.

ADDITIF N°5 – PROCEDURE SLOW ZONE CIRCUIT INTERNATIONAL

Quatre slow zones seront activées. La protection des participants et du Staff est primordiale.



Identification de la slow zone:

- Début de zone avec identification par panneau « slow zone bandeau jaune fluo » et feux jaune clignotant
- Fin de slow zone avec identification par panneau « fin slow zone bandeau vert fluo » et feux fixe vert

La slow zone est une zone neutralisée sous régime de drapeau jaune.

Tous les pilotes doivent lever le bras et ensuite fortement ralentir dès le passage du feu jaune clignotant. Il est interdit de se dépasser sur la totalité de la slow zone. Un radar mobile pourra être utilisé par la direction de course.

La fin de la « Slow zone » identifiée par un feu fixe permet la reprise de la course.

Attention, tous dépassement avant la fin de la « slow zone » sera considéré comme un dépassement sous drapeau jaune.

SODI WORLD SERIES



L'ACO a décidé d'inscrire l'ensemble de ses courses 2020 (sprint et endurance) au championnat SWS. Ce championnat est **gratuit** et **accessible à tous**.

Il vous suffit de vous enregistrer au préalable sur le site www.sodiwseries.com dans la ou les catégories souhaitées.

Pour participer à l'une des courses Open Kart 2020 (endurance ou sprint) proposées par l'ACO, il est impératif de posséder un compte SWS.

Chaque pilote doit créer un compte et ainsi obtenir un identifiant. Un seul identifiant suffit pour participer aux épreuves Endurance et Sprint.

Il est impératif de choisir un circuit partenaire (circuit de prédilection ou sur lequel vous avez l'habitude de rouler). Si vous ne choisissez pas **l'ACO**, vous pouvez bien sûr venir rouler sur nos circuits. Vous êtes libre de participer à une épreuve SWS sur le circuit de votre choix.

Pour la catégorie Endurance, vous devrez créer une équipe ou rejoindre une équipe déjà existante. Une équipe doit compter au minimum 2 pilotes.

Le prix des épreuves SWS est fixé par le circuit partenaire.

Quelle que soit la catégorie (sprint ou endurance), la règle est simple : Plus vous êtes haut dans le classement et plus il y a de participants à l'Épreuve, plus vous gagnez de points !

Les meilleurs Internationaux et les meilleurs nationaux de chaque catégorie participeront à la grande finale.



Aurelie MOUILLAT
02 40 38 26 20 / amouillat@sodikart.com

21, 22 et 23 Août 2020
Circuit Alain Prost – 1 174 m

25, 26 et 2 SEPTEMBRE 2020
Circuit International de Karting (CIK) – 1 395 m

Bulletin d'inscription (1 par équipe)

NOM DE L'ÉQUIPE: _____

N° de Kart souhaité (sous réserve de disponibilité) : _____

N° de stand souhaité (Sous réserve de disponibilité) : _____

Team Manager (nom et prénom) : _____

Identifiant SWS de l'équipe : _____

Email (obligatoire) : _____

N° de téléphone : _____

Oui, j'accepte de recevoir par email les infos commerciales de Le Mans Karting International (calendriers, newsletters...)

COORDONNEES DE FACTURATION : (si besoin)

Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

N° de TVA Intracommunautaire : _____

CATEGORIES : (cocher la catégorie souhaitée, sous réserve de répondre aux critères)

SPORT **GENTLEMAN** **AMATEUR**

RÈGLEMENT :

Je joins mon règlement de €, via le moyen de paiement suivant :

chèque (ordre ACO) espèces CB chèques vacances

Paiement obligatoire pour la prise en compte de l'engagement.

Je déclare connaître les modalités financières relatives à cette épreuve, m'y soumettre sans réserve et accepter les conditions en cas d'annulation.

Date de l'inscription : _____

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :

Signature obligatoire avec la mention « Lu et Approuvé – Bon pour Accord »)

Pour les entreprises ou les comités d'entreprises, le cachet doit être impérativement apposé.

Rappel des documents à nous retourner :

au plus tard 1 mois avant l'épreuve

- ✓ Solde de l'engagement, liste des pilotes et caution de 500 €
- ✓ Fiche de réservation équipement et restauration (avec paiement) ; certificats médicaux

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Protection des données personnelles :

Les informations nominatives recueillies dans le cadre de la manifestation sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978, dite loi « Informatique et Libertés » et conformément au règlement n° 2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données. Les Participants sont informés que les données nominatives sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Elles pourront également être utilisées par l'Organisateur pour l'envoi d'informations et d'offres commerciales, lorsque le participant y aura expressément consenti lors de son inscription en cochant la case prévue à cet effet, les Participants restants libres de se désinscrire à tout moment des newsletters ainsi adressées.

La durée de conservation de ces données est de trois (3) ans.

Tous les Participants à la manifestation disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant, d'un droit de limitation du traitement des données les concernant et d'un droit à la portabilité de leurs données. Toute demande devra être adressée à l'Organisateur à l'adresse suivante : ACO – Le Mans Karting International - Circuit des 24 Heures - 72019 Le Mans cedex 2 accompagnée d'une copie recto-verso d'un justificatif d'identité, ou à l'adresse suivante : dpo@lemans.org.

NOS ÉQUIPES RESTENT À VOTRE DISPOSITION



Au Sud des Circuits du Mans
Route du Chemin aux Bœufs
72 100 LE MANS



02 43 40 21 40
lemanskarting@lemans.org
www.lemans-karting.com

Sophie RIVALS
s.rivals@lemans.org

Emmanuel PONSART
e.ponsart@lemans.org

